

DELIBERATION DU COMITE DIRECTEUR DE L'OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME

OBJET : Débat d'Orientations Budgétaires 2026 : budget Principal et budget annexe Commercialisation	Les membres composant le Comité Directeur se sont réunis à Leucate le 09 décembre 2025 à 17H00, sous la présidence de Madame Céline CABAL Vice-Présidente, Présents : Représentant le Conseil Municipal : Mme Céline CABAL - Mme Marie BRETON - Mme Véronique LACZNY VIGNES - Mme Hamel LAHCINI
Nombre de membres en exercice : 15	Représentant des hébergements touristiques : M. Patrick HAMET Représentant des prestataires d'activités de loisirs : M. Thierry LETARD Représentant des professionnels de la glisse : Mme Stéphanie GARDAIS – M. BRIGASCO Bernard Représentant de la viticulture et de la pêche : M. Jean Pierre FOURNIER Formant la majorité des membres en exercice.
Convocation en date du : 01/12/2025	Absents excusés : Représentant le Conseil Municipal : M. Michel PY - M Edouard PICAREL - Mme Monique CHING - M. Richard FARINES - Mme Nathalie CHAPPERT GAUJAL - M. Hamdani BELACEL M. Claude ROLLAND - M. Frédéric PERROT - M. Lucas JAULENT Mme Caroline BARBEAU TABOULET - M. Frédéric MAHDI - M. Alain MASSA Représentant des hébergements touristiques : M. Patrice BESSON Représentant des prestataires d'activités de loisirs : M. Sjoerd BIJKERK Représentant des restaurateurs Mme GARCIA Florence - M. Jean Michel MANDEMENT Représentant de la viticulture et de la pêche : M. Jean Pierre FOURNIER - Monsieur Christophe GUINOT Représentant des agences immobilières : M. Thomas BILLARD - M. Adrien BEAUX Représentant des activités liées au port de plaisance : Mme Patricia MAHE - M. Baptiste BEAUX.
Affichage en date du :	Formant la majorité des membres en exercice
Transmission en préfecture en date du :	

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2025

Application agréée E-legalite.com

70_DE-011-413721952-20251209-D2025_41_00

Madame la Vice-Présidente ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, Monsieur Matthew HUMPAGE - Directeur, est désigné comme Secrétaire.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code du Tourisme,

Vu le décret n°1587 du 29/12/1962, portant règlementation générale sur la comptabilité publique.

Vu l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport sur les orientations budgétaires figurant en annexe,

Madame la Vice-Présidente rappelle aux membres du Comité Directeur que les dispositions de l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales imposent aux communes de plus de 3 500 habitants de débattre au sein du Comité Directeur des orientations qui serviront de cadre à l'élaboration du budget (budget « Principal » et budget annexe « Commercialisation »).

Madame la Vice-Présidente et les membres du Comité Directeur ont pris acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2026 du budget « Principal » et du budget annexe « Commercialisation ».

Après en avoir délibéré, le Comité Directeur, **DECIDE A L'UNANIMITE** d'approuver cette proposition.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.
La convocation du C.D et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

A Leucate, le 09 Décembre 2025



Céline CABAL
Vice-Présidente

Voies et recours : Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte à compter de sa publication.

La présente délibération peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- D'un recours gracieux adressé à Mr. Le Président,
- D'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Montpellier,
- De la saisine de Mr. le Préfet de l'Aude en application de l'article L2131-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télé recours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2025

Application agréée E-legalite.com

70_DE-011-413721952-20251209-D2025_41_00